

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

Allumettes

La cuisinière et le four fonctionnent au Gaz sur la plupart des bateaux. N'oubliez donc pas de prévoir une provision d'allumettes ou un briquet.

Animaux

Les chiens et autres animaux domestiques sont les bienvenus à bord. Pour l'Irlande, il est désormais possible d'emmener des animaux domestiques sous certaines conditions. Les Offices du Tourisme Irlandais vous donneront tous les renseignements. Veillez à vous munir de l'équipement indispensable à la vie de votre animal (couverture, gamelle...), vous ne le trouverez ni à bord, ni à la base. N'oubliez pas de veiller à leur sécurité, principalement lors des manœuvres d'accostage et dans les écluses. A votre base de départ, pour votre animal, vous devrez acquitter forfait. Merci de ne pas laisser votre animal dormir sur les couettes ! Sur les bases, au départ comme au retour, nous vous remercions de bien vouloir tenir votre chien en laisse. Toutefois, si votre chien reste sur le bateau, vous pouvez le laisser en liberté.

Argent

Ne prenez pas trop d'argent avec vous, pour éviter les risques de perte ou de vol. Les cartes de crédit sont de plus en plus largement acceptées (avec quelques restrictions en Hollande) et les appareils de retrait d'argent sont maintenant bien répandus. Munissez-vous d'un numéro à appeler en cas de vol à l'étranger. Pensez à avoir toujours un peu de petite monnaie sur vous.

Assistance respiratoire

Tous nos bateaux sont équipés d'une prise 230 V pour un branchement à quai. La prise se trouve dans le salon, quelques bateaux disposent de plusieurs prises. Si vous devez utiliser un appareil d'assistance respiratoire, prévoyez une rallonge assez longue pour utiliser votre appareil dans votre cabine (jusqu'à 8 mètres pour les plus grandes Pénichettes®). N'oubliez pas de vous renseigner le jour de départ sur les ports qui fournissent de l'électricité le long de votre circuit.

Assurances

Nos bateaux sont couverts par une assurance en RESPONSABILITE CIVILE et DOMMAGES. La responsabilité du chef de bord pourra être recherchée s'il a enfreint le code de navigation, s'il a intentionnellement provoqué un accident ou sciemment manqué à ses engagements et obligations. Les personnes à bord du bateau, leurs effets personnels ainsi que leur propre responsabilité civile ne sont pas couverts par cette assurance. La caution que vous devez verser à votre arrivée inclut la franchise d'assurance. Le locataire peut souscrire à l'option « rachat de caution » pour se dégager de la franchise d'assurance.

Baignade

La baignade est souvent possible le long de votre itinéraire. Beaucoup de lacs, de rivières et même de canaux permettent de se baigner. Questionnez votre base de départ. Votre maillot de bain vous sera aussi utile pour bronzer sur le pont solarium de votre bateau !

Barbecue

Les berges des rivières et des canaux sont de constantes invitations à faire des « barbecues ». En principe, il est interdit de faire du feu sur les berges, mais nombre de plaisanciers ne respectent pas cette règle... Prenez, dans tous les cas, un maximum de précautions, surtout en saison sèche. Il est strictement interdit d'utiliser un barbecue à bord du bateau.

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

Bicyclettes

Les vélos sont des compléments fort utiles à un séjour en bateau. Vous pouvez venir avec vos propres vélos ou bien les louer sur place, à la base de départ. Nous pouvons vous proposer des vélos adultes ou enfants. Des casques seront mis gracieusement à la disposition des enfants et bébés. Demandez au technicien de la base de régler les vélos à votre taille et de vous indiquer où vous pouvez les placer sur le bateau afin qu'ils n'encombrent pas le pont, ne risquent pas de tomber à l'eau et n'entravent pas les manœuvres. Nos vélos de location sont munis d'un antivol. Ils sont placés sous votre entière responsabilité.

Bruit du moteur

Les bateaux sont équipés d'un moteur diesel peu bruyant et sont protégés par une insonorisation de la cale moteur. Toutefois, on constate qu'à plein régime, tous les moteurs sont plus bruyants. Un bon conseil : ne naviguez pas toujours à plein régime, cela sera plus silencieux. D'ailleurs, la vitesse est limitée sur les canaux et rivières.

Cahier ou Classeur de Bord

Vous trouverez sur chaque bateau un classeur de bord qui contient des informations nautiques et touristiques sur la région, le téléphone et les heures d'appel du service de dépannage, le mode d'emploi du chauffage, du four, des plaques de cuisson, des toilettes et des appareillages. Ce classeur de bord ne remplace pas l'initiation, mais permet de retrouver des informations oubliées. N'hésitez pas à le consulter en cours de route.

Capitaine et chef de bord

Le chef de bord doit se conformer à la réglementation de la navigation fluviale, ainsi qu'aux instructions dispensées par le loueur et les autorités fluviales. Le chef de bord doit exercer la navigation dans les secteurs autorisés par le loueur. Il s'interdit de pratiquer la navigation après la tombée de la nuit, le remorquage, la sous-location ou le prêt du bateau. Le chef de bord s'interdit d'embarquer à bord plus de personnes que le nombre autorisé. Il est personnellement responsable du paiement de toutes amendes consécutives au non respect de la réglementation, y compris celles afférentes au non respect des limitations de vitesse et au parking en des lieux interdits. Il s'engage à payer celles-ci, même à posteriori. De même, il reste personnellement responsable civilement et pénalement de ses actes contrevenants et/ou délictuels et de leurs conséquences.

Carte guide de navigation

Le Guide Fluvial vous indique les commerces, les curiosités touristiques, la situation des villages, des écluses et des services de navigation. Le tracé de votre croisière y figure avec précision, il est donc préférable d'acheter ce guide très complet auprès des services réservations ou de la base le jour de votre départ. Notez, cependant, que les informations concernant les restaurants, magasins et horaires d'ouverture ne peuvent être contractuelles, chaque commerce étant susceptible de fermer à tout moment.

Chaussures

A bord du bateau, portez des chaussures du type « tennis » ou « basket », ou bien des espadrilles. Evitez tout ce qui glisse (semelles de cuir, souliers ferrés, hauts talons) et pensez au confort de vos pieds. Une paire de bottes en caoutchouc peut être utile en cas de pluie.

Chômages

Toutes les voies navigables observent chaque année une période de chômage de 2 à 3 semaines, destinée à permettre les travaux d'entretien indispensables. En règle générale,

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

ces périodes de chômage sont fixées hors saison et leurs dates nous sont communiquées dans le courant du mois de mars. Nous ne manquerons pas de vous informer si une période de chômage tombe pendant vos vacances. Dans ce cas, il peut arriver que nous vous déplaçons temporairement vers une autre base et que vous deviez naviguer dans une autre direction.

Clés

La clé de votre bateau vous sera remise le jour du départ. Vous pouvez naturellement laisser votre bateau amarré n'importe où, en prenant soin de bien le fermer. Mais attention : un bateau n'est pas un coffre fort, aussi évitez d'y laisser des objets ou papiers de valeur. Lorsque vous quittez votre bateau, prenez l'habitude de fermer les rideaux. De plus, si vous n'utilisez pas les vélos que vous avez loués, rangez-les à l'intérieur de votre bateau.

Climat

La région que vous avez choisie déterminera le climat de vos vacances ; quel que soit le temps que vous aurez, la vie à bord de l'un de nos bateaux est toujours une expérience. Gardez présent à l'esprit le fait que l'humidité est une constante de la vie nautique. Il sera donc toujours prudent de prendre un lainage avec vous quelle que soit la saison de votre croisière et même si nos bateaux ont un chauffage.

Contravention

Dans chaque pays la police fluviale peut procéder à des contrôles. En Italie, la navigation à Venise, notamment sur le grand canal, est très surveillée. Près d'Amsterdam, les contrôles de vitesse sont fréquents. Il en est de même autour de Berlin. Les comportements délictueux (comme : les excès de vitesse, l'amarrage interdit, la navigation dans des zones interdites, la conduite sous emprise alcoolique, etc.) peuvent être sanctionnés. Quelqu'en soient les circonstances, le contrevenant reste civilement et pénalement responsable de ses actes contrevenants ou délits et des éventuelles sanctions pécuniaires consécutives. Les bases peuvent être amenées, en particulier dans ces trois pays, à demander au client de signer une décharge en ce sens.

Courrier

Si vous le désirez, vous pouvez faire adresser courrier ou fax à votre base de fin de séjour. Vous les trouverez ainsi à la fin de votre croisière. Les adresses des bases ainsi que leurs numéros de fax figurent sur les fiches d'accès.

Croisière aller simple

Comme précisé dans nos conditions générales, une croisière « aller simple » ne peut jamais être garantie à 100%. Il suffit en effet que le client qui vous précède annule son voyage à la dernière minute pour que votre bateau ne se trouve pas à l'endroit prévu ! Nous réservons donc le droit, pour des raisons opérationnelles ou indépendantes de notre volonté, d'inverser le sens de la croisière ou de changer une croisière « aller simple » en croisière « aller et retour ». Vous devez contacter le service commercial pour avoir confirmation du sens de la croisière, 3 jours avant le départ. En cas d'annulation, le supplément déjà réglé vous sera naturellement remboursé. Attention, le supplément ne concerne pas le rapatriement de l'équipage. Différentes possibilités vous sont proposées.

Crues / sécheresse

Seules les rivières sont sujettes aux crues de printemps et plus rarement à l'automne. Ces crues peuvent nous contraindre à vous faire naviguer sur canal uniquement ou à changer la base de départ sans entraîner l'annulation du séjour. Le Lot et la Baïse sont certainement les plus exposés à ces crues. De même, en cas de sécheresse, certaines rivières sont

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

infranchissables. C'est surtout le cas de la Garonne. Il est nécessaire de se tenir informé de l'état de ces cours d'eau avant le départ.

Eau potable

Les capacités de stockage d'eau potable sont optimisées pour chaque bateau. Elles ne vous confèrent qu'une autonomie limitée, très variable selon le nombre de personnes occupant le bateau. Vous partez avec le plein de vos réservoirs et vous avez la possibilité de faire l'appoint dans les ports, haltes nautiques et certaines écluses. Le coût varie selon le lieu et la capacité du bateau. Les points d'eau sont mentionnés sur les guides fluviaux. Attention : en début et en fin de saison, certains peuvent être fermés. A bord du bateau, la distribution de l'eau courante est assurée par une pompe électrique.

Selon le type de bateau, l'eau chaude provient

– d'un ballon chauffé par le moteur. L'eau est chauffée à 70°, la réserve est de 40 à 100 l selon le type de bateau. Le matin, l'eau est encore chaude. Si vous la souhaitez plus chaude, il suffit de faire tourner le moteur.

- d'un chauffe eau. Dans ce cas la quantité d'eau à 70° n'est pas limitée et dépend du réservoir d'eau. Le chauffage central produit en priorité l'eau chaude.

Presque tous nos bateaux sont équipés de réservoirs à eaux grises. Malheureusement le réseau des stations de pompage en France, Hollande, Italie et Pologne est encore restreint. De ce fait, ces réservoirs sont fonctionnels uniquement en Allemagne et en Irlande. Dans ces pays, il est nécessaire de vidanger les réservoirs régulièrement (environ tous les deux ou trois jours, selon la consommation d'eau) dans les endroits aménagés à cet effet.

Échelle de bain

Sur certains parcours, il est facile et agréable de se baigner. C'est le cas sur les lacs d'Allemagne ou de Pologne et certains lacs d'Irlande. Pour faciliter la remontée sur le bateau, les bateaux de ces régions sont équipés d'une échelle de bain, qui ne peut et ne doit être utilisée que le bateau amarré ou à l'ancre. N'oubliez jamais de la remonter lorsque vous redémarrez le bateau. Elle fait partie de l'inventaire et vous sera facturée en cas de perte.

Soyez prudent : ne vous baignez jamais sans avoir pris la précaution de disposer l'échelle de baign à poste : vous pourriez être dans l'impossibilité de remonter à bord, même avec l'aide d'une personne restée sur le bateau. De même, il est toujours recommandé, lorsque vous vous baignez, qu'une personne reste à bord du bateau.

Électricité

L'alimentation électrique de votre bateau est assurée par un ensemble de batteries, rechargées par un alternateur entraîné par le moteur. L'autonomie des batteries est très variable selon le type de bateau et l'utilisation que vous en ferez. Certains appareils, s'ils sont utilisés intensément, peuvent vider les batteries en moins de 24 heures : c'est le cas du réfrigérateur et de l'éclairage. Un chauffage ou un frigo qui ne marchent plus sont généralement le signal que les batteries sont insuffisamment chargées et que la tension chute. Dans ce cas, il convient de brancher votre bateau à quai ou de faire tourner le moteur une ou deux heures.

Pour éviter la panne électrique vous devez :

- naviguer ou faire fonctionner le moteur à 1500 t/min, au minimum quatre heures par jour (plus si vous utilisez intensivement les équipements électriques), en deux étapes, le matin et l'après-midi.
- connecter votre bateau aux bornes électriques des ports lorsque vous êtes en escale. Nous vous conseillons de le faire systématiquement quand c'est possible.

Faune et flore

Il n'est pas rare de trouver, au détour de votre chemin, toutes sortes d'animaux aquatiques : oies et canards sauvages, poules d'eau, hérons, etc. Les berges des rivières et des canaux

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

sont abondamment boisées et les oiseaux y sont nombreux. La flore est aussi intéressante à plus d'un titre, car les voies navigables passent souvent à l'écart des centres urbains et des routes. La pollution est donc relativement faible et les berges sont souvent à l'état sauvage. L'eau vous paraîtra parfois très sale : en réalité, le fond d'un lac, d'un canal ou d'une rivière est la plupart du temps vaseux, d'où l'opacité de l'eau. Munissez-vous de documents descriptifs de la faune et de la flore pour la plus grande joie de tous. Si vous souhaitez profiter pleinement de cette nature, pensez à limiter votre vitesse. Une vitesse excessive accentue l'érosion des berges et met en péril l'écosystème. Voir aussi ci-après « Jumelles ».

Fêtes locales

Renseignez-vous auprès des éclusiers ou des commerçants pour connaître les jours de marché ou de fêtes locales ; les petits villages ont su préserver un certain nombre de leurs traditions qu'il ne vous faudra pas manquer pour agrémenter votre croisière.

Gants

N'oubliez pas d'utiliser des gants solides pour la manipulation des cordages. Si vous n'avez pas les vôtres, vous pourrez en acheter à votre base de départ.

Gastronomie

Laissez-vous tenter par les spécialités des régions que vous traversez. Si les « grands restaurants » sont quelquefois rares, tous les villages possèdent un petit bistrot ou un café où l'on vous servira une nourriture régionale d'excellente qualité, la plupart du temps composée de produits très naturels, et à des prix souvent modestes.

Gaz

La table de cuisson, le four, ainsi que pour certains de nos bateaux le chauffage et la production d'eau chaude fonctionnent au gaz. Votre bateau est équipé d'au moins deux réservoirs de 13 kg de gaz (11 kg en Hollande et Allemagne). A votre départ une bouteille est pleine et l'autre entamée. Elles sont comprises dans le prix de votre séjour. Les bouteilles suivantes sont payantes (environ 20 €). En ce qui concerne les Pénichettes® équipées d'un chauffage au gaz, à certaines périodes de l'année, dans certaines régions, il est nécessaire de chauffer le bateau d'une manière plus intense. Vous pourrez être conduit à acheter une bouteille de remplacement lors de votre croisière.

Quelques bateaux ont un moteur diesel électrique. Ces bateaux sont équipés d'un chauffage central au gazole et d'une plaque de cuisson électrique. Ils n'ont donc plus de bouteilles de gaz à bord.

Gilet de sauvetage

Tous nos bateaux sont équipés de bouée de sauvetage et de gilets de sauvetage en nombre suffisant. Si vous voyagez avec des enfants, demandez des gilets à leur taille lors de votre embarquement (la taille du gilet dépend du poids de l'enfant, à partir de 10 kg). Vous pouvez les réserver à l'avance.

Horaire

N'établissez pas à l'avance un horaire de navigation trop précis. Vous gâcheriez le plus grand plaisir de vos vacances faites de découverte quotidienne et d'improvisation toujours renouvelée. Rangez votre montre dans votre valise pour une ou deux semaines, et vivez au rythme de l'eau !

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

Huile solaire

Les vacances en bateau vous permettent de passer la plus grande partie de vos journées en plein air... alors n'oubliez pas d'emporter votre huile solaire.

Jeux de société

Prenez avec vous vos jeux de société favoris : cartes à jouer, échecs, Scrabble, Monopoly, etc. Ils vous aideront à passer d'excellentes soirées en famille ou entre amis.

Jumelles

Si vous possédez une paire de jumelles, prenez-les avec vous : elles vous permettront de découvrir encore mieux la nature qui vous entoure (en Allemagne et Irlande, les jumelles font partie de l'inventaire de bord).

Kilométrage

Votre bateau navigue à 6/8 km/h en moyenne, un peu plus si vous descendez le cours d'une rivière. Etant donné le passage des écluses et le temps consacré à se balader ou à visiter, vous progresserez en moyenne de 20 à 30 kilomètres par jour.

Lampe de poche

N'omettez pas de prendre avec vous une lampe de poche avec sa batterie de rechange. Vous en aurez l'utilité si vous rentrez tard le soir et si vous prenez l'habitude de faire étape en dehors des villages.

Langue

Si vous ne parlez pas la langue du pays où vous avez choisi de passer vos vacances fluviales, nous vous recommandons l'achat d'un petit guide qui vous permettra, en peu de temps, d'apprendre quelques mots et phrases clés.

Lecture

Prenez avec vous vos livres favoris, les villages traversés n'ont en général qu'un marchand de journaux, mais pas de librairie à proprement parler.

Lessive

Pour faciliter l'étendage de vos mini lessives, emportez un peu de ficelle et quelques pinces à linge. N'achetez que des lessives biodégradables.

Linge et serviettes fournis

La literie (draps et taies d'oreillers) vous sera remise à votre départ. Un jeu de serviettes (1 drap de bain et une serviette) par semaine sera fourni à chaque membre de l'équipage. Les torchons sont également fournis.

Médecin

Si vous avez besoin d'un médecin, renseignez-vous au village le plus proche, ou auprès de l'éclusier voisin, ou encore en téléphonant à votre base et en indiquant l'endroit exact où vous vous trouvez. N'oubliez pas que le 112 reste le numéro international d'urgence.

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

Médicaments

Chaque bourg ou petite ville que vous traverserez au cours de votre croisière possède une pharmacie. Renseignez-vous auprès des éclusiers ou des commerçants qui sauront vous diriger vers la pharmacie la plus proche.

Moustiques

Prévoyez d'emporter une crème ou une lotion contre les insectes (mouches, moustiques, etc.), principalement en été et en automne. Attention, sauf exception, nos bateaux ne disposent pas de moustiquaires.

Naturisme

Les canaux et rivières passent souvent loin des agglomérations et sont même quelquefois tout à fait isolés sur certains tronçons, nous laissons donc la pratique du naturisme à votre seule appréciation, mais veillez bien à ne pas choquer les populations des villages alentour, dont les traditions sont parfois encore très vivaces.

Ordures

Vous trouverez sur votre bateau un sac en plastique pour vos ordures. Nous vous recommandons d'en acheter un rouleau à la première occasion. Ne jetez jamais d'ordures dans le canal, la rivière ou sur les berges. Vous trouverez des dépôts et des conteneurs dans tous les ports aménagés et dans beaucoup d'écluses. Respectez la propreté des voies navigables, même si votre voisin ne fait pas comme vous ! Et utilisez le tri sélectif là où il est disponible.

Outillage

Il est inutile que vous emportiez avec vous une trousse à outils... nos mécaniciens ont tout ce qu'il faut sur place. Nous vous recommandons simplement d'appeler la base si vous tombez en panne en expliquant où vous vous trouvez et ce qui vous est arrivé.

Parasols

Nos bateaux ne sont pas équipés de parasols. Si vous le souhaitez, vous pouvez en louer lors de votre départ (5 €/ week-end, 10 €/ semaine et 1 € pour chaque jour supplémentaire) lors de votre départ. Si vous installez un parasol sur le bateau, veillez à ne pas le perdre ou l'endommager en passant sous les ponts. Il ne doit pas être fixé, sous risque d'arrachement et de perte de la table. En cas de perte ou dommage du parasol 30 € vous seront facturés.

Passerelle

Tous nos Pénichettes® ainsi que les Europas en France sont équipés d'une passerelle de débarquement. Notamment si vous voyagez avec des personnes âgées, vérifiez qu'elle soit bien à bord.

Péniche

Les bateaux commerciaux sont de plus en plus rares. Vous n'en croiserez guère que quelques-uns sur les grandes rivières, mais peu sur les canaux. Par contre, selon la région où vous naviguerez, vous rencontrerez certainement des péniches hôtels et des bateaux promenade. Tout comme les péniches commerciales, ces bateaux ont priorité sur vous.

Pharmacie à bord

Chaque Pénichette® et chaque Europa possède une petite pharmacie permettant de traiter les petits « bobos ». Si vous possédez une trousse de secours, prenez-la avec vous sur le

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

bateau, elle peut vous être utile. N'oubliez pas d'emporter avec vous vos médicaments habituels, car vous ne les trouverez pas forcément partout.

Pourboires

En France, il est d'usage de donner un petit pourboire à l'éclusier. En Hollande, il est indispensable de payer une petite somme, parfois laissée à votre appréciation, au passage de certains ponts.

Prises 12 V et 230 V à bord

Tous nos bateaux sont équipés d'au moins une prise 230 V (généralement dans le salon) qui sera alimentée dès que vous vous brancherez à quai. Les prises ont une capacité de 10-16 ampères (selon type de bateau et équipement). Cela vous permettra de recharger votre téléphone, ou ordinateur portable, ou tout autre appareil électronique. Votre bateau est également équipé d'une prise 12 V de type « allume-cigare » strictement limitée à 2 ampères. Si vous avez besoin de votre téléphone portable, vous pourrez recharger ses batteries sur ce circuit 12 V (n'oubliez pas l'adaptateur nécessaire). En Irlande les prises 230 V sont différentes, un adaptateur est nécessaire (en vente pour environ 8 €).

Ravitaillement

Vous pourrez vous ravitailler en nourriture dans pratiquement tous les villages bordant le canal ou la rivière. Vous trouverez dans le guide fluvial où trouver une épicerie, boulangerie, ou supermarché. Attention, entre la parution du guide et votre voyage, de nouvelles boutiques ont pu s'ouvrir et d'autres fermer, les jours de fermeture et les heures d'ouverture changer. Ne vous laissez pas surprendre. En France, il arrive que certains éclusiers vendent du vin, des œufs, des volailles, quelques légumes, et ceci à des prix très raisonnables. Profitez aussi de votre voiture le jour de votre départ en croisière et pensez aux achats lourds ou volumineux. Pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons nous charger de vous faire préparer votre premier ravitaillement.

Réclamations

Si vous avez des remarques à nous faire, elles seront les bienvenues, car nous cherchons toujours à améliorer la qualité de nos prestations. Vérifiez l'inventaire et la literie le jour du départ et réclamez de suite ce dont vous avez besoin. Faites savoir immédiatement ce qui ne va pas, si quelque chose ne va pas. A votre retour, il nous sera impossible de vous fournir la casserole ou le tire-bouchon qui manquait à bord ou d'assumer un dépannage que vous n'avez pas signalé.

Rencontres

Une bonne partie du plaisir de vos vacances sera faite des rencontres et des contacts avec les populations locales. N'hésitez jamais à engager la conversation avec les commerçants et les éclusiers que vous verrez. Ils sont très dévoués et souvent sympathiques, ce sont de véritables mines de renseignements et... de bonnes histoires. Mais c'est à vous de faire le premier pas.

Sites touristiques

Des vacances en bateau ne doivent pas limiter leur horizon aux berges d'un canal ou d'une rivière ! Très souvent, il vous suffira de parcourir quelques centaines de mètres à pied ou à vélo, voire d'utiliser les services d'un taxi, pour découvrir un site touristique célèbre, un village médiéval ou une église romane qu'il serait dommage de manquer. Le guide fluvial vous renseignera sur toutes les curiosités de la région que vous allez traverser.

Conseils et suggestions en ordre alphabétique

Solarium

Les ponts de nos bateaux servent aussi de solarium. Profitez-en en faisant attention à votre peau, principalement dans le midi de la France et en Italie.

Taud

Les bateaux Europa et les Pénichettes® Flying Bridge en Italie sont équipés d'un taud (Bimini). Les dommages éventuels causés au taud ne sont pas couverts par le rachat de caution ou le forfait « Sérénité ». Le jour du départ il vous sera demandé de signer un engagement de reconnaissance de responsabilité en cas de dommages. Pour les autres bateaux, vous pouvez louer un parasol (voir « parasol »). N'oubliez pas que ponts, arbres et vent peuvent endommager le taud ou le parasol !

Téléphone

Votre téléphone portable fonctionnera presque partout le long des voies d'eau, sauf dans les régions les plus naturelles et sauvages. N'oubliez pas le code international du pays où vous trouvez. Laissez votre numéro de portable à la base le jour de votre départ.

Télévision

Les bateaux Europa sont équipés d'un téléviseur avec satellite. La réception dépend toujours des conditions locales et ne peut pas être garantie. Des vagues, arbres, collines ou d'autres obstacles peuvent perturber la réception.

Vêtements

Ne prenez avec vous que des vêtements pratiques et facilement lavables, comme les blue-jeans, les sweat-shirts, T-shirts, etc. Pensez à prendre un lainage pour les soirées ainsi qu'un bon ciré ou coupe-vent imperméable pour les jours de pluie que nous ne vous souhaitons pas.

Us et coutumes

Respectez les us et coutumes des populations que vous êtes amenés à rencontrer. Souvent, la discussion et le sourire permettent des contacts merveilleux avec des gens très simples, naturels, gais et accueillants. Faites le premier pas même si vous ne parlez pas très bien la langue du pays.

Vol

Jusqu'à présent, nous n'avons déploré que fort peu de vols à bord de nos bateaux. Bien qu'il ferme à clé, votre bateau est loin de ressembler à un coffre-fort. Lorsque vous le quittez, fermez-le à clé sans oublier de verrouiller aussi les fenêtres et de tirer les rideaux. Ne laissez aucun objet de valeur à son bord, c'est la première règle de sécurité.